

Fonds Marlène-Cano

Jennie Abell and Michelle Boivin

Volume 25, Number 3, September 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056292ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056292ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Abell, J. & Boivin, M. (1994). Fonds Marlène-Cano. *Revue générale de droit*, 25(3), 376–376. <https://doi.org/10.7202/1056292ar>

Fonds Marlène-Cano*

Aux collègues, amies et amis de Marlène Cano

C'est avec regret que nous avons appris le décès cruel et prématuré de notre collègue et amie, Marlène Cano, fauchée à 38 ans par un cancer du sein. Dans sa trop brève carrière, elle s'est intéressée, de façon particulière, aux analyses féministes du droit, appliquées au droit de la famille, à la médiation et au droit comparé. Ses publications en témoignent éloquentement.

C'est pour perpétuer à la fois son souvenir et son œuvre que nous nous sommes constituées en Comité *ad hoc* pour solliciter votre appui financier en vue d'aider à la mise sur pied de diverses mesures dédiées à sa mémoire.

D'abord, à titre d'information, le doyen de la section de droit civil, la doyenne de la section de common law, de la Faculté de droit et la directrice du Programme en Études des Femmes, ont accepté d'organiser, en collaboration, une *Conférence annuelle Marlène-Cano*. Y sera invitée une conférencière qui prononcera, de préférence en français, une communication portant sur les analyses féministes du droit ou d'autres disciplines connexes.

Ensuite, nous espérons établir un *Prix Marlène-Cano* qui s'ajoutera à la liste de prix déjà offerts aux étudiantes et étudiants de la Section de droit civil de la Faculté de droit. Ce prix serait attribué chaque année à la personne qui aurait cumulé la meilleure note dans les cours *DRC 4752-Femmes et droit* et *DRC 4527-Analyses féministes du droit*, ou l'un ou l'autre de ces cours, le cas échéant.

Enfin, nous souhaitons créer une *Bourse d'études supérieures Marlène-Cano* en vue d'encourager une étudiante ou un étudiant à poursuivre des études supérieures à l'Université d'Ottawa, en français, dans le domaine des analyses féministes du droit. Cette bourse serait offerte à tous les deux ans, selon des critères à déterminer, à une personne inscrite à la maîtrise en droit ou à la maîtrise en collaboration en Études des Femmes, dont le sujet de mémoire ou de thèse intègre les perspectives féministes.

C'est donc pour la constitution d'un fonds permanent, susceptible d'alimenter à perpétuité le programme de prix annuel et de bourse biannuelle que nous sollicitons votre appui financier. Selon les règlements de l'Université, il nous faut recueillir une somme minimale de 10 000 \$! Pouvons-nous, en conséquence, vous inciter à une générosité double, d'autant que l'Université vous fera parvenir un reçu pour fins d'impôt vous permettant de déduire la totalité de votre don? Signalons également que vous pouvez échelonner vos dons sur deux ans.

Nous vous remercions d'avance de votre générosité!

Jennie Abell, Michelle Boivin
au nom du Comité *ad hoc* pour la constitution du *Fonds Marlène-Cano*

Un don est fait à l'Université d'Ottawa, au FONDS MARLÈNE-CANO, de la part de : (en lettres moulées, s.v.p.)

NOM: _____

ADRESSE: _____
(ville, province et code postal)

Veillez libeller le chèque à l'Université d'Ottawa et l'envoyer au Responsable des dons planifiés, Anciens et développement, 190, av. Laurier est, Ottawa, Ontario, K1N 9Z9.
Veillez cocher si vous voulez un reçu pour fins d'impôt.

* N.D.L.R. Cette lettre a été reçue le 29 novembre 1994 par les membres du personnel de la Faculté de Droit. Il nous a semblé opportun de la reproduire afin que toute personne désireuse de contribuer au Fonds Marlène-Cano puisse le faire.